

Gérer les absences en paie



PL-25 2 Jours (14 Heures)

Description

Entre les absences maladie, maternité, paternité et accueil de l'enfant, congés payés... chaque mois, une paie sur trois intègre un élément variable représentant une absence. Comment respecter les délais et les formalités liées à la mise en place de la DSN ? Comment valoriser l'absence ? Comment indemniser les congés payés ? Comment réintégrer les indemnités journalières ? Autant de sujets que le gestionnaire de paie doit maîtriser pour établir une paie juste et fiable. C'est l'objectif de cette formation.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable, gestionnaire paie ; Prestataire externe (cabinets comptables, éditeurs de logiciel...) ; Toute personne en charge de la paie.

Prérequis

- Avoir suivi "[Paie et charges sociales - Niveau 1](#)" (réf. 1548) ou avoir une expérience d'au moins 6 mois.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser l'incidence paie des absences (médicales, temps partiel thérapeutique, activité partielle, congés payés,
-) afin de contrôler, vérifier le paramétrage, répondre aux questions des salariés

Programme de la formation

Distinguer les absences payées, non payées et leurs conséquences sur la paie

- Identifier les méthodes de retenues des absences y compris en cas d'annualisation du temps de travail ou de temps partiel.
- Mesurer l'incidence des absences sur le maintien de salaire, l'ancienneté, les congés payés...
- Mise en situation Construction du tableau d'impact.

Maîtriser la paie des salariés en activité partielle (ex-chômage partiel)

- Déterminer les allocations d'activité partielle à verser au salarié et la prise en charge par l'état.
- Appliquer le régime social et fiscal.
- Mise en situation Calcul de la paie d'un salarié en activité partielle.

Maîtriser la gestion en paie des absences médicales

- Connaître les droits et devoirs du salarié et de l'employeur (contre-visite employeur ; visite médicale de reprise ; déclaration d'accident de travail).
- Calculer, contrôler et passer en paie les indemnités journalières (IJSS) maladie, AT/MP, maternité (avec ou sans subrogation).
- Déterminer le salaire à maintenir et appliquer la garantie du net.
- Réintégrer en paie les Indemnités Prévoyance et gérer le temps partiel thérapeutique.
- Valider les DSN événementielles.
- Mise en situation Calcul d'IJSS, de la garantie du net, bulletins correspondants.

Gérer et indemniser les congés payés

- Acquisition (incidence des absences, fractionnement, durée minimale) et prise des CP : indemnisation au 1/10° ou maintien de salaire ; passage temps partiel /temps plein en cours de période d'acquisition.
- Mise en situation Calcul d'acquisition de CP avec absences en cours d'année, calcul de l'indemnisation (Maintien et Dixième).